

République Française  
Département : SAONE-ET-LOIRE - Arrondissement : Mâcon  
**CHANES - COMMUNE**

**Séance du mardi 26 mai 2026**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	15
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-six mai deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Philippe GENETIER.

Présents : Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Angélo CARINGI, Peggy ALVES DA COSTA, Gilbert GUILLOUX, Pascal GONON, Patrick LAROCLETTE, Paul-Anthony BOUDIER, Florence MORARDET, Céline RUBIO, Dorothée LUCIANI, Marion DUPUY-GAY, Jarod PARMENTIER

Représentés : Nathalie SARRAU représentée par Dominique DEBAUX, Frédéric LACROIX représenté par Angélo CARINGI

Secrétaire de séance : Peggy ALVES DA COSTA

**DE\_2026\_27 - Objet : BUDGET PRINCIPAL 2026 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1**

Le maire expose aux conseillers que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026 n'étant pas bien imputés, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

**Dépenses d'investissement**

Article	Opération	Libellé	Montant
2313	00 - Hors opération	Constructions	- 5 562.00 €
2313	041 - Opérations patrimoniales	Constructions	5 562.00 €
2128	00 - Hors opération	Autres agencements et aménagements	- 6 583.20 €
2128	041 - Opérations patrimoniales	Autres agencements et aménagements	6 583.00 €

**Recettes d'investissement**

Article	Opération	Libellé	Montant
1322	80 - Bâtiment mairie école	Subventions d'invest. Régions	- 1.98 €
28041582	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	Subventions d'équipements versés aux organismes publics	1.98 €

**LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la décision modificative n° 1.



Le Maire,

Philippe GENETIER